### EN EXTREME-ORIENT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

a declare aujourd hui aux autorités des concessions elrangéres de Tien-Tain qu'elles n'avaient pas fourni une aidé satisfaisante aux autorités japonaises en ce qui concerne l'élimination des éléments antipaponais. Il reconnaît que leur attitude est conforme à la neutraité de leurs gouvernements, mais souligne que les questions de paix et d'ordre ont transforme la situation. Il à prêcte que les questions de la conforme de l

transforme la situation.
Il a précise que les autorités japo-naises ne considéreralent l'affaire réglée que at les personnes qu'elles réclament eur étaient livrées.

#### L'ÉMIGRATION DES JUIFS ALLEMANDS

Londres. 20. — Une réunion d'experts financiera anglais, français, américains et hollandais a eu lieu, ce matin. à Lon-dres à l'Office des réfuglés afin d'exa-miner les suggestions faites, la semante dernière, par le docteur Schacht en vue de faciliter l'emigration des juifs aile-

definiter l'emigration des juifs allemands.

Ces suggestions ont fait l'objet d'un examen approfondi et jes experts financiers ont délimite, exactement, les bases sur lesquelles M. Rublee, directeur de l'Office des réfugiés pourra, au cours d'un prochain voyage à Berlin, étudier dans quelle mesure il serait possible de donner une suite aux propositions du docteur Schacht.

On eroit savoir que si peu attrayants que puissent paraître certains aspects du plan allemand, les experts financiers et le directeur de l'Office des réfugiés estiment qu'il convient de poursuivre l'étude de la question.

M. Rublee se rendra donc prochaînement à Berlin, avant tout, afin d'obtenir de plus amples informations sur le pian allemand. Ce premier voyage n'engagera nullement les gouvernements représentés au Comité intergouvernemental.

#### Pour vos Cadeaux Chocolats, Contiseries font toujours plaisir

#### L' « ILE-DE-BOURBON » EX « RENÉ-MOREUX » EST EN DÉTRESSE DEVANT L'ILE DE SAINT-PAUL

L'ILE DE SAINT-PAUL

St-Malo, 20. — La nouvelle venue de Washington signelant que le chalutier « Île-Bourbon », ex-« René-Moreux » était en detresse devant l'île St-Paul dans l'Océan Indien e causé une grande émotion dens la région malouine Le navire était parti de St-Malo le 25 mai pour la Réunon où il parvint le 12 septembre après une très penible traversée, au cours de laquelle le combustible et les vivres firent par trois fois défeut. La pius grande partie des membres de l'expedition avait d'ailleurs ebandonne la partie à Djibouti d'où le « René-Moreux » repartit avec un équipage indigène de Somalis. Le médecin et le radiotelegraphiste notamment avaient d'est consulté l'expédition.

utte l'expedition
Le penible souvenir des marins brens qui périrent de faim en 1928 à l'île
e l'épouvante n'est pas felt pour rasirer sur le sort des nouveaux habitants
orces de St-Paul. Le « René-Moreux »
l'Etat, transformé en chalutier en
aut fait longtemps la pêche à Ternerendant la longtemps la pêche à Ternerendant la longtemp la peche à Terne-



#### M. HENRY. AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE VA REJOINDRE SON POSTE

**AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS** 

#### Pour mœurs, un mineur de Barlin est condamné à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour

Paul Rodewald !7 ans, mineur, de-meurant à Barlin, passait devant les jurés du Pas-de-Calais, répondant de d'accussition d'attentats à la pudeur avec

Le défenseur était Me Lefebvre du

travaux forces et 10 ans d'interdiction de séjour. La Cour le déclere dechu de la puis-sance paternelle.

#### L'Affaire Thibault

Eugène Thibaut, 33 ans. chauffeur d'auto, demeuran? a Hellemmes, qui blessé mortellement un ennemi politique. M Lafrance, avait éte condamne par les jurés du Nord à 20 ans de travaux forcés.

Forces.

Four vice de forme, la Cour de Caesation a annule ce jugement et renvoyé
l'affaire devant la Cour d'Assises du Pasde-Caisis, où elle sera évoquée auf ard'un, mercredi et demein jeudi.
Le siège du ministere public sera occupe par M. Ruolt, precureur de la République.

lique. Le défenseur est M° Delvallée,

#### LA COUPE ZÉNITH EST ATTRIBUÉE A L'AVIATEUR MAURICE ARNOUX

Paris, 26. — La Commission spartive de l'Aéro-Club de France a homologué au nom de Maurice Arnoux, Patribution de la coupe Zénith pour l'année 1938 ainsi que du le prix de 10,000 fr. pour la perormance qu'il a réalisée le 27 acut 1938, effectuant le trajet Orly-Mars de 1938, effectuant le trajet Orly-Mars de 1938, effectuant le trajet Orly-Mars de 1938, moteur Renault de 6 litres 333 président de 26 litres 1939 président de 1938 président de 6 litres 333 président de 1938 pré

# Le vote du budget par la Chambre

M. RAUX proteste contre les licenciements de mineurs dans le bassin d'Anzin

dans le dans la razza de A. RAUX (Nord). proteste contre les beenelsments de pères de famille, mineurs du basain d'Anzain, parce qu'ils ont fait greve le 30 novembre, se conformant aux ordres de 18 C. G. T. M. PITOLS. — Vois avez bien travaille pour ux (excl. ext. gauchei). M. RAUX. — Il y a parzai eux des pères de neul et dix enfants qui ont des casiers judiciaires vierges.

Manche); MARTEL (Savoie); LE EVEDIC (Morbihan); POURNET Caivados); VALETTE WYALLARD Ardèche), protestent contre la suppres-ion de certaines lignes de chemn de er et leur rempiacement par des auto-

M. DE SAINT-PERN (Maine-et-Loire

demande au ministre d'encourager les cooperatives agricoles.

M. MALKIRIC (Tarn) s'élève à son tour contre la suppression de certains traits M. PHILIP, rapporteur, parle en l'a veur des petits fonctionnaires des traveur des petits fonctionnaires des traveux publics qui sont les plus mai renu nérés, il regrette l'arrêt des grands traveux, notamment ceux des ports et affirme en terminant que le chiffre de tretze millions pour les credits affectes au tourisme est nettement insuffisant.

#### M. DE MONZIE intervient

M. DE MONZIE intervient

M. DE MONZIE intervient

M. DE MONZIE repond aux orateurs

Il se declare en complet accord avec le
rapporteur sur toutes les questions. Il
reconnait ensuite la gêne provoquée
dans certaines regions par les rempiacements de trains par des autobus. Mais
ces mesures qui entrainent une économie de 38.000 francs par ktiomètre, sont
indispensables. Les malfaçons seront
d'ailleurs corrigées.

Le minitre souligne les difficultés de
la coordination du rail et de la route,
puis parle des compressions de personnel. Le président de la S.N.C.F. fait
effort pour concilier les soucis d'humanité et la règle de miae à la retraite à
55 ans ; ceux qui n'ont pas 25 ans de
service, mais 22, 23, 24 seulement, beneficieront de la totalité de la retraite
Les autres bénéficieront d'une bonnification de trois ans et auront d'iot à
une retraite proportionnelle, quelle, que
solt leur anclenneté. Les snciens
combattants benéficieront de cinq annutés dont trois gratuites.

Le ministre proteste ensuite contre le
mot de M. Midol ; e. Le cheminot est
l'ennemi public Nº 1 s. Il se detend
d'avoir orgenisé une répression brutale
à la suite de la grève du 30 novembre.
À l'heure actuelle, il n'est sais d'aucun
dossier de révocation, mais il ne dit pas
qu'il n'y en eura pas. Sur 500.000 cheminota, 1.150 ont cessé jeur service toute
la journee du 36 novembre. Ils seront
frappès d'un blame et d'une perte de
gratification. 1.000 agents n'on cessé
leus service.

Brill 23 gents sont coupsbles d'infractions graves contre la
dascipinne. M de Monzie examinera nitmème leurs dossiers, Un certain nombre de chemmots on . ets suspendus en
attendant de connaître les sanctions
sell va elleu.

attendant de connaître les sanctions judiciaires pour mélaits de droit commun. Le ministre prendra des sanctions 5½ y s lieu.

M. de Monzie termine en se mon tran, favorable à l'idée d'un nouveau grand debat sur les chemins de fer.

La Chambre adopte les crédits des travaux publics (2020 millions). La séance est levée à midi.

### LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 15 h. 05, eous la présidence de M. Herriot. Au banc du Gouvernement M. Pomaret, ministre du Travail.
L'ordre du jour appelle is nomination, par suite de vacance d'un membre de la Commission de 'Armee.
Le Président annonce qu'il a ête pourvu à cette vacance, mais il fait ensuite connaître à la Chambre qu'il a êté saisi par plus de 50 membres de l'assemblée.

l'assemblée.

La Chambre sera donc appelée à désigner par scrutin un nouveau membre de la Commission de l'Armee Ce scrutin sera fixé ultérieurement

#### LA DISCUSSION DU BUDGET DU TRAVAIL

DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portent fixation du budget générai pour 1939

La Chambre aborde la discussion du budget du Ministère du Travail

M. RAMETITE (Nord), rapporteur, fait connaître les modifications apportées par la Commission des Finances au projet du Gouvernement

L. Ramette rappeile que par suite de nombreux conflits du travail et de l'institution des conventions collectives, on a dû augmenter le nombre des inspecteurs du travail Le rapporteur estime ensuite que les récents décreté-lois ont supprimé, en fait la semaine de 40 houres et cept dans la semaine de 40 houres et da

40 heures et cependant Il y a encore 400,000 chomeurs.

M. RAMETTE. — On a voulu donner libre cours à l'arbitraire patronal, les petrons pourront demander autant d'heures aupplémentaires qu'ils e lugeront bon On voudra supprimer, un jour prochain, les conventions collectures et mettre au pas la classe ouvrière.

Le rapporteur fait connaits qu'on a augmente au Ministère du Travail lu nombre des auxiliaires. La situation deceuxe est peu envière I a situation de la situation des auxiliaires de tous les ministères.

#### La situation des chômeurs

M. Ramette parle ensuite de la néces-sité de relever le taux de l'allocation des chômeurs et féliote le ministre du Tra-vail d'avoir augmente les subventions accordees au Centre de Rééducation des nomeurs. Celles-ci sont passées de 3 à 14 mil-

tions.

Après avoir souhaité que des ressources nouvelles pour 12 Celsse Autonome
des Mineurs permettent d'augmenter le
retraite de ces derniers, le rapporieur
a exprime la crainte que la nouvelle politique du Gouvernement ne conduise le
pays au tascisme

#### Les interventions

M. GAILLEMIN (Vosges) critique la glementation administrative des pro-uits pharmaceutiques pour les assurés

duits pnarmsceutques cociaux.

M. CROIZAT (Seine) déclare que le principe même des 40 heures est supprimé, pulsque les dérogations à la loi seront toulours accordées. Il fait ensuite le procès des sociétés netionales d'aviation et met en cause leur président, M. Cequot. L'orateur demande, en lerminant, que les usines d'aviation scient ouvertes.

Ouvriers
Cette déclaration provoque entre les députés communistes et de droite un échanga de violentes interruptions.

M. Croosure alors qu'on libere ses classe ouvrière alors qu'on libere ses classe ouvrière appelle l'attention du ministre du Travail sur les assurés sociaux agricoles transitoires. Appuyé par M. Cabannes (Gironde), il s'occupe ensuite de la retraite viellesse qui serà donnee par les Assurances Sociales.
M. COSTES (Seine) évoque les récents incidents des Usines Renault et des usines nationalisées d'aviation. M. Mercler et M. Pillot (Seine), puis MM. Mychels et Benoist (Seine) évoquent la penible aituation des chômeurs.
M. NOCUERES (Fyrénées-Orientales) signale que les patrons nont pas voultinances aux voyageurs et représentante.

M. NOCIOERES (cyrrenes-Orientaies)
signale que les patrons non pas voiltu
accorder aux voyageurs et représentants
de commerce le statut professionnel qui
leur a été accordé par une loi.
M. HARTMANN (Haut-Rhin) signale
attustion pénible des auxiliaires des
Ceverses administrations.
M. RAUX (Nord) soutient les revendications des ouvriers mineurs, notamment en ce qui concerne l'élection des
létégués.

#### La réponse de M. Pomaret

La réponse de M. Pomaret
M. POMARET répond aux divers orateurs. La politique sociale du Gouvernement qui fera l'objet d'une interpeilaton, en janvier, n'est pas un coupporté à l'édifice social, bien au contraire. D'autre part, le ministre sengage
a donner satisfaction au rapporteur aur
divers points et en particulier sur l'œuvre de rééducation des chômeurs.
Le ministre expuse ensuite le fonctionnement des caisses d'assurances sociales. Il annonce le depôt d'un projet
de loi reglant la situatior des alardes
quil ne bénéficiaient pas des assurances
sociales avant l'élèvetion du piaford.
Il annonce qu'il a sais il a Commission
supérieure du travail de la question du
vote secret des grèves.
Il expose ensuite sa politique pour
réduire le chômage Puis, passant aux
incidents des usines Renault, il ajoute
qu'il s'est expliqué sur ce sujet à la
Commission
M. Pomaret indique que le Oouverne-

Commission

M. Pomaret indique que le Gouvernement s'est employé pour réduire au minimum le nombre des ouvriers licencies
à la suite des récentes grèves.
M. Pomaret précise, à ce sujet, que
dans les usines Citroën, il y a eu 500
licencies et aux usine Renault 2813 sur
34 000. Il a joute qu'il y avait 7 à 8 000
ouvriers licenciés sur tout le territoire.

#### Les crédits sont adoptés

Les crédits sont adoptés

M. BOULET rappelle que la Chambre
a été unanime pour réclemer une reraîte pour les vieux travailleurs.
Le président Herriot observe qu'il
vait été entendu qu'il n'y aurait pas
e discussion générale.
M. RAMETTE Insiste sur la nécessité
l'augmenter l'allocation de chômage et
lemande une déclaration formelle à ce
uilet à M. Reynaud.
Le ministre des Finances dit qu'il
cexpliquera, demain, au moment de la
liscussion de le loi des Finances.
La Chambre adopte les crédits du
pudget du ministère du Trevail.

#### La Chambre décide de tenir une séance de nuit

Sur intervention de M. Vallère, il est lécide de prolonger jusqu'à une heure lu matin l'examen des derniers budgets le dépense, moyennent quoi il n'y aura pas de séance demain.

#### LE BUDGET DU COMMERCE

Dans la discussion du budget du Com nerce, après M. Louis ROLLIN, or entend M. DE TINGUY DU POUET merce, après M. Louis ROLLIN. on entend M. DE TINGUY DU POUET, rapporteur, qui reconnait que les crédits ont été doublés. Cependant, sur une augmentation de 111 millions, 99 millions sont destines à l'exposition de New-York. Le rapporteur félicite le ministre du Commerce de le fiort de normelisation que révèle le budget et de l'institution de primes d'encouragement pour la fabrication du papier journal. Il demande enfin l'installetion d'un sistut pour les attachés commerciaux, à l'independent de l'institution de la commercia de l'encourage de la concurrence que les coopératives de consommetion, qui jouissent de privilèges fiscaux, font aux commerçants.

M. RAMETIE (Nord), demande aussi que l'industrie française profite des contingents qui étaient réservés. À RAMETIE (Nord), demande aussi que l'industrie française profite des contingents qui étaient accordés à la Tchecoslovaquie.

M. SEISTOERFER (Côtes-du-Nord) si-

oslovaquie. M. GEISTOERFER (Côtes-du-Nord) si

primies difficultés d'exportation des promines, dont 150,000 tonnes pourissent en Bretagne.

M. MAUGIERE (Haute-Saone) félicite le ministre des ses efforts pour l'internation de nos exportations, international de la constant de la constant de la constant de la constant de la cetta del cetta del cetta de la cetta de l

#### M. VINCENT signale la situation des faïenceries

Après intervention de MM. DOM-MANGE. HOUEL, qui parle en faveur des commerçants détailants. RIGAL, PEBELLIER. M. Adolphe VINCENT (Pas-de-Calas). Agnaie au Gouverne-ment la situation de l'industrie de la

qui avances de quie.

M. PLICHON (Nord) proleste contre le fatt qu'une société eccorde les licences d'exportation pour le jute. M. GENTIN répond

soient automatiquement réaccordés à l'Allemagne. Ils ont été réduits de 25 % et sur cette base des négociations s'été

Le budget est adopté

Le budget est adopté

M. CENTIN. — On a parlé de l'Exposition de 1837. Je ne me déroberai a
aucune explication quand l'interpelia.
Ion sera discutée devant la Chambre.
Au sujet de la pâte à papier, une convention est toujours en vigueur.
M. Dignac suggère un contingente
ment, mais on ne peut dénonser les conventions sans risquer des représsilles. Les
réductions d'achat dont il se plaint proviennent de la réduction de la consommasion et de l'importance des stocks. De,
dispositions seront prises pour favorisei
se bots français.

oattions seront prises pour favoris-bois français. Insi que l'a demandé & Maugulère oursuiyrat mes efforts pour l'expora des produits de qualité u reste, le déficit de la balance com cials a déjà diminué Un commence merciale a déja diminité Un commencement de redressement de notre commerce extérieur s'est dessiné, nous le favoriserons notamment par l'exportation des produits de qualité (applaudissements). La Chambre sdepte les crédite de budget du Commerce (244 millione). La séance est suspendue de 20 h. 45 à 22 h. 45.

#### LA DISCUSSION DE LA LOI DE FINANCES COMMENCERA CET APRÈS-MIDI

Paris, 20. — D'après les indications onnées par M. Jammy Schmidt, si la chambre termine dans la nuit le vote es budgets dépense, elle entreprendra, emain après-midi, a 15 h., la discussion énérale de la loi de finances, qu'elle oursuivra dans une séance de nuit.

Au cours des trois séances prévues pour eud, les articles, au nombre de plus de reud, les articles, au nombre de plus de

Au cours des trus seances prevues per udi, les articles, au nombre de plus de 0, seront mis en délibération et le vote ur l'ensemble du buget pourra interve-r comme il était prévu, dès l'ouverture 1 débat budgétaire, au plus tard dans nuit de jeudi à vendredi.

#### L'extension du bordereau de coupons

Paris, 20. — Volcl le texte de l'ar-icle 2 quintés de la loi de Finances, elatif à l'extension du bordereau de oupons :
« Le Code général des impôts directs
st complété par un article 156 quater
insi conçu :
» Les sociétés ou compagnies, agents

de change, changeurs, banquiers, escompteurs, officiers publis ou ministeriels et toutes personnes, societés ou associations recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières sont tenus d'adresser au directeur des contributions directes de leur résidence avis de l'ouverture de tout compte de dépôt de titres, valeurs ou espocs, compte d'avance courant ou autres.

» Les avis sont établis sur des formules dont le modèle est arrêté par l'Administration. Ils indiquent les noms et prénoms des titulaires des comptes, l'adresse de leur domisile réel et la date de l'ouverture et le numéro du compte. Ils sont envoyés dans les dix premiers jours du mois qui suit celui de l'ouverture des comptes. Il en est donné récépissé.

» Pour les dépôts ou comptes ouverts à une date antérieure au ler janvier 1939, les avis seront fournis dans les trois premiers mois de 1938.

» Chaque année, avant le ler février, les établissements visés au premier paragraphe du présent article sont tenus d'adresser au directeur des Contributions directes de leur résidence le relevé des coupons portés au crédit des titulaires des comptes des útrellaires des comptes d'avance. comptes courants ou autres.

» Chaque contravention aux dispositions du présent article sera punie d'une amende fiscale de 1000 fr. décines compris, qui sera prononcée et recouvrée suivant les règles prévues à l'article 156 ter qui précède.

#### LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE LE RELÈVEMENT DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Paris, 20 — Le Groupe Communiste la Chambre a déposé une proposition resolution relative au relévement des ocations de chômage et au barème des sources familiales. Il compte en deander la discussion immédiate avant fin de la session.

#### DEMANDES D'INTERPELLATIONS

Paris, 20. — M. Maurice Thiolas, de-puté socialiste de la Haute-Loire, a deposé deux demandes d'interpellation, une sur la politique étrangère, l'autre sur les modifications réalisées ou envisa-gées concernant certaines lignes de che-min de fer, d'une part, et, d'autre part, sur la coordination et ses éfets vis-à-vis des transports ruraux.

## LA SÉANCE AU SÉNAT

ment la situation de l'industrie de la falence si fortement concurrencée par de ment la situation de l'industrie de la falence si fortement concurrencée par de ment la situation de l'industrie de la falence si fortement concurrencée par de ment la situation qui sont, en grande partie, la cause de la fermeture partielle ou totale de carreaux sinsi que d'une aggravation de carreaux sinsi que d'une aggravation de la Chames avoir attiré l'attention de la Chames avoir aunées un interned un tennand de partie de pour la chame de la sancées d'une protation depuis de lois s'aunées un internédement de la falence qui sont portant chomage. Me commun de partie de chinche de la falence d'une protation protation totale.

Le ministre du Commerce, répondant à M. Adolphe Vincent, a déclaré qu'il compriait très prochainement engager à ce sujet toutes négociations internationales utiles.

M. LAROCHE (Puy-de-Dôme) demann de que ne solt pas accordés à l'Allema ne les contingentements de coutellerie qui avalent été donnés à la Tchécoslova cule.

M. PLICHON (Nord) proleste contre de la metalitation de la Bretagne n'est pas acces de quelques slosées qui voudraient faire croire que la Bretagne n'est partieur de la metalitation de la duchesse Anne, préparant pour l'allement de la duchesse du l'allement de la duchesse Anne, préparant pour l'allement de la duchesse Anne, pré

M. MAKCHANDEAU

M. Paul Marchandeau répond à
Al. Rio. Il condamne avec energie tes
actes de quelques isolés qui voudraient
faire croire que la Bretagne n'est pas
intégralement française le garde des
socaux qui représente au Parlement
cette Champagne où repose tant e
soldats nés sur la terre d'Armorique,
peut mieux que quiconque témoigner du
patriotisme des Bretons. Quelle que
soit l'inconscience des prétendus autonosmistes, ajoute le ministre. la justice
suivra son cours

M. GENTIN, ministre du Commerce répond aux orateurs. Pour la carte des étrangers des enquêtes sont faites pour que le commerce français reçoive une aide efficace.

Pour l'affichage des prix, il ne revé-



La main de ma filla l... No jeune homme, pas à un bon rian, incapable de trouver poste sérieux !

Un poste sérieux?... Mais n ai un da tout premier ordre.

POSTE DE T.S.F.

lités d'ordre familial.

La loi du 5 avril 1884 prescrivalt da...s son article 35 que dans les communes de 101 habitants et au-dessus, les accendants et les descendants, les frères et aillés, au même degré, pe peuvent être inultanément membres du Consell municipal. Désormais, l'affinité ainsi visée ceasera en ce qu. concerne les alliés, après le décès de le personne qui la créat ou après le divorce, s'il n'existe pas d'enfant du mariage dissous.

n'existe pas crentant du mariage dissous.

A la demande du rapporteur, M. Georges Pernot, le Sénat ajourne ensuite la discussion d'une proposition de loi de M. Charles Durront, ayant pour objet la réintégration dans la nationalité française des femmes ayant perdu cette nationalité par suite de leur mariage avec un étranger.

Enfin le Sénat vote la proposition de loi adoptée par la Chambre, ayant pour objet de modifier la loi du 20 juillet 1895 en vue d'autoriser les caisses d'épargne à employer leur « boni » en faveur des œuvres de développement des sports.

La séance s'ajourne à jeudi. à 15 h. La séance est levée à 15 h. 59.

#### A LA COMMISSION DE L'ARMÉE

qu'après la rentrée de janvier.

Un cas semblable s'était produit en 1919, loraque la Chambre s'opposa à la nomination de M. Jean Longuet, socialiste, à la commission chargée de l'examen du traité de pais. Il est probable que M Mouton, communiste, qui avait demissionné pour permettre à M. Marty de faire partie de la commission sera de nouvelu désigné, la Chambre desirant respecter la représentation proportionnelle des groupes au sein des commissions.

## LA MODIFICATION DE LA LÉGISLATION MARITIME

DE LA LEGISLATION MAKITIME.

Paris, 20.— M. Alphonse Rio, président de la Commission sénatoriale de la Marine, ancien ministre, a déposé, comme on sait, sur le bureau de la Haute Assemblée, une proposition de loi ayant pour but de modifier et de compièter la législation maritime en vigueur.

Dans des lettres adressées au ministre de la Marine marchande et au président du Conseil, le sénateur du Morbihan evalt exposé les raisons pour lesquelles, au lendemain des incidents du Havre, il estimait que le rétablissement de l'autorité dans la Marine de commerce était indispensable.

M. Chappedelaine a répondu à M. Rio dans les termes suivants;

M. Chappedelaine a répondu à M. Ric ans les termes suivants ;

« Monaieur le Président,
» Je vous accuse réception de la lettre
que vous avez bien voulu me communiquer, ainsi que de votre projet relait da la rétablisement de l'autorité et de la
discipline dans le l'autorité et de la
l'autitude que j'ai prise à l'égard des
prèves du 30 novembre et pius particuliérement de celles du Havre. Votre
haute approbation m'est infiniment
précleuse et j'ai été heureux de constater notre critère identité de vues.
» Veuillez agréer, etc...»
De son côté M. Daladier a écrit au
président de la Commission de la Marine ; « Monsieur le Président,

» J'ai bien reçu votre lettre du 12 dé-cembre, par laquelle vous voules bien me faire part de l'émotion qui s'est emparée des milieux maritimes à la suite des recentes gréves du Havre, ainsi que votre projet de déposer sur le bureau du Sénat. une proposition de loi modi-fiant et complétant la législation ac-tivelle.

rernement partage pleinement vos préoccupations et vos vœux.

» Je vois remercle des sentiments de confiance que vous voulez bien me ténoigner et vous prie d'agréer, etc... »

#### M. POMARET A PRIS LA PAROLE AU DÉJEUNER DU SYNDICAT DES QUOTIDIENS RÉGIONAUX

Paris, 20.— M. Guy La Chambre, ministre de l'Air, M. Pomaret, ministre du Travail étalent aujourd'hui les hôtes d'honneur au déjeuner du Syndicat des Quotidiens régionaux. M. Soustelle, directeur du « Petti Meridional », président du syndicat a souhaité la bien-venue aux ministres, puis a longuement inaisté sur l'intérêt que la presse régionale montre à l'égard de l'armée aérienne et de l'organisation du travail.

8. Nos iourraux a.-fill d'h. M. 1. ne et de l'organisation du travail.

« Nos journaux, a-t-il dit, à M. La
Chambre, savent que l'aviation est la clé
de voûte de notre défense nationale,
c'est notre obsession dans la situation
internationale présente, devant les menaces qui pèsent sur notre pays, pourtant si profondément attaché à la Paix.
Nous vous demandons, l'opinion publique
demande avec nous, de promouvoir
l'aviation française au rang supérieur
que lui assignent le courage et la science
de ses ingénieurs. Une aviation forte est
une pièce nécessaire de l'armature matérielle qui couvre le courage traditionnel
de notre pays et sa sécurité hautaine,
face aux prétentions absurdes et insolentes.
S'adressant ensuite au ministre du

face aux prétentions absurdes et inso-lentes.

S'adressent ensuite au ministre du Travail, M. Soustelle a dit : « Les directeurs de nos journaux régio-naux ont à la fois le souci du Progrès social dont il ont été et demeurent des protagonistes résolus, le goût de la con-ciliation et de l'harmonle et par-dessus tout le sens instinctif du respect de la loi. »

M. Pomaret prenant ensuite la parole a exprimé sa gratitude à l'égard des directeurs de journaux et dit sa volonté d'être un « ministre de la paix sociale » sous le signe du respect de la loi répu-blicaine

M. Chy La Chambr. • également

blicaine
M. Guy La Chambr. a également
remercié ses hôtes et a inaisté sur la
rédice de la Presse, lien vital entre al
Nation et l'homme de gouvernement trop
absorbé par sa tâche pour comprendice
réplisjon et en tirer les enseignements

NOS CONTES

# ANGÉLIQUE



Sa bonté native, son instinctif dévouement la portaient vers toutes les souffrances. et la charité combiait le vide
de son existence.

Telle Titus, elle estimalt avoir perdu
sa journée si elle n'avait accompli queique bonne action. Parmi les œuvres auxquelles elle se consacrait, il en était une
qui l'attirait tout particulièrement : la
visite aux maiades des hôpitaux eux
abandonnés qui reg-ardent d'un cell d'envie ceux dont on entoure le lit à certainee heures en déposant quelque douceur
aur l'étroite table blanche.

Tous les sombres édifices qui, dans la
Ville-Lumière, sont faits pour abriter la
douleur et la mort, connaissaient l'ample robe noire et le canotier enrubanné
de Mile Angélique.

Elle trouvait ha silment à sa tendresse inemie sa présence avait amené
un pourire aur ces faces ravagées Elle
imaginait le bonheur de ces infortunés
de ne se sentir plus seuls, et cela lui donnait des ailes.

Dans les salles on elle apparaissaitrégulièrement les mains chargées de gâ-

nait des ailes. Où elle apparaissait égulièrement les mains chargées de gé-eries, on la prenaît pour quelque « ri-harde » cachant as personnaité et ses anies sous cet aspect miteux, suranné. a peu rédicule.

manies sous cet aspect micros, sur autre un peu ridicule.

Nul ne pouvait suivre « la richarde » qui, rentrec ches elle, se remettait à son éternelle couture et diner souvent d'une soupe et d'un verre d'eau. Si par hasard la tentation lui venait de corser ses menus d'anschorète, elle songeait: « Avec le prix de mon bifteck, j'achèteral des fruits pour la petite madame 12 » ou ; « En me passant de dessert toute la semaine, je pourral gâter un peu mon pauvre vieux de Laënnec ».

Elle découvrait alors à son frugal repas une saveur incomparable.

Or, il arriva que Mile Angélique recut un coup terrible. Son cœur, blessé jadis par une flèche d'or, le fut cette fois par un trait empoisonné: l'ingratitude hu-

un trait empoisonne: Inigratitude numaine.

Un jour qu'elle se trouvalt à l'hôpital
Cochin, le hasard tui livra ce bref disiogue, au moment où elle allait pénétrer
dans la salle ;

— Dites donc, « mâme 20 », c'est une
de vos parentes, la dame au « galurin »
perché qui vient vous voir le jeudi et le
dimanche ;

— Pensez-vous qu'elle est de ma famille, cette vieille toquée l
Oh i le ton méprisant de cette répiique l'Mile Angélique eut un étourdissement. Ne voulant en croire ses oreelles,
elle s'avança sur le seull... mais un geste

rent definitivement.

Alors, elle fit demi-tour et s'enfuit.
Elle marcha sans but par les rues, toute à sa peine, jusqu'à ce que, épuisée, elle s'effondrât sur le banc d'un square de sert. Et là, enfin, elle pieura, nieura sans mesure ses illusions perdues.

timents humains. Naïveté ! Tous se vi lent ! Et li n'était pas douteux que pauvre trésor qu'elle conservait précles sement ett été blen vite jeté au ver par e l'autre ». El avait du même oublis depuis longtemps le nom de celle qui . lui avait donné !

Life fut three drusquement de sa douloureuse méditation.

L'homme assis près d'elle venait, avec
un gémissement sourd, de glisser du
banc sur le sol.

Elle se précipita, instinctivement secourable; mais ses bras débles ne puent relever le malheureux. Un ouvrier
qui passait lui prêta main forte.

Elle recourut au flacon de sels qu'elle
portait toujours dans son réticule; hélas 1 lis n'eurent pas d'effet sur le pauvre hère qui demeurait sans mouvement.

Là, je cours chercher ce qu'il faut, attendes.

Il s'éloigna prestement.
Mile Angélique s'effrayait de la pâ-leur et de l'inertie de son nouveau protégé. Ellé écarta les vêtements qui pouvaient gêner la respiration Alors, sur la poitrine de l'homme apparut una sorte de scapulaire.
Mile Angélique ne vit plus que cela, et sans répugnance elle saisit. l'objet macuè par le contact de cette peau de miséreux. afin de le mieux examiner.
C'était un petit sachet de sole décolorée, suspendu au cou par une mince ficeile.
Mile Angélique sentit son occur s'arrêter : de ce sachet décousu, quelque chose s'échappait, quelque chose comme.. des cheveux... out, une meche brune et une boucle blonde liées ensemble, par une faveur qui fut rose.

Le regard dileté de la vieille demoiselle alia au vissge de la mort et fixalent intensement celle qui se penchais

Angélique l
Le brave ouvrier porteur du breuvage
réclamé, et qui, cette fois, n'y comprit
plus rien, arriva juste à temps pour recevoir dans sea bras Mile Angélique

## A LA COMMISSION

La Commission a écarté de nombreus prélèvements de crédits d'initiative per lementaire. Elle entendra demain M. Jean Zay sur certains chapitres réservés de l'Education nationale.

### LA GUERRE D'ESPAGNE

Burgos, 20. — Les nationalistes n paraissent pas disposés à accepter l'idé d'une trève pour Noël. Une attaque nationaliste repoussée

Valence, 20. — Sur le front du centre, à la Cité universitaire, les républicains ont fait sauté une mine qui a détruit un mur de l'institut d'hygiène, et causé des pertes aux nationalisées. pertes aux nationalistes.
Plusieurs nids de mirallieuses que l'adversaire y avait installés, ont été annihilés.
Guelle foort d'Estramadure ann te

annihilés.

Sur le front d'Estramadure, une tentative de coup de main sur les positions
républicaines, à la côte 624, dans le secteur de Cadeza de Buey, a été énergiquement repoussée. Nouveaux bombardements Barcelone, 20. — Trente trimoteurs

#### LA NATURE **YOUS DONNE CETTE RECETTE CONTRE LA CONSTIPATION**

Il y a un demi-siècle environ, un armacien de campagne composa, par choix judicieux de neuf herbes diffé-ntes, un thé souverain contre la consun choix judicieux de neut herbes differentes, un thé souverain contre la constipation et les troubles du foie et des reins. Il donna à cette composition is nom de « The Gardield ». Par la suite la formule en a été modifiée et améliorée en harmonisant les doses de ces différents éléments avec la thérapeutique moderne Le Thé Gerfield est actuellement en vente en France, au prix de Fra 4.70 le paquet et le grand paquet, plus avantageux : 8 Frs.

Un certain nombre de sachets-échantillons sera mis à la disposition du public. Nous sommes asses heureux de posvoir faire bénéficier de cette offre, en tout premier lieu, les lecteur du Réveld du Nord.

Il suffit d'envoyer vos nom et adrams sur simple carte postale en demandant un paquet gratuit au service N° 4. Thé Garfield, 25, rue Daporno, Paris (12). Faltes votre demande maintenant avant de continuer votre lecture.

N'envoyes ni argent, ni tirabres, c'est gratuit.

l'arragone ; il y a des victimes.

#### LA LOI RÉINTÉGRANT ALPHONSE XIII DANS SES DROITS CIVIQUES A ÉTÉ PUBLIÉE A BURGOS

Burgos, 20. — Le « Bulletin des Lo ubile, aujourd'hui, la loi réintégrant nonse XIII dans ses droits civique il restituant ses biens.